

## Contents

1. Introduction .....	1
2. Notification de Mouvement de Terre sans Certificat Contrôle Qualité (CCQT) vers un Site Récepteur .....	3
3. Notification de Mouvement de Terre sans Certificat Contrôle Qualité (CCQT) vers une Installation Autorisée.....	18
4. Notification d'un site d'origine avec Certificat de Contrôle de Qualité (CCQT) vers un Site Récepteur .....	34
5. Notification d'un site d'origine avec Certificat de Contrôle de Qualité (CCQT) vers une Installation Autorisée.....	37

## Liste des abréviations

- **NMT** : Notification de Mouvement de Terre
- **DT** : Document de Transport
- **RQT** : Rapport de Qualité des Terres
- **CCQT** : Certificat de Contrôle de Qualité des Terres
- **IA** : Installation Autorisée
- **SR** : Site Récepteur
- **CET** : Centre d'Enfouissement Technique

## 1. Introduction

---

### 1.1. Quoi

Ce guide détaillé a pour but d'expliquer à l'utilisateur de la plateforme Walterre la marche à suivre afin d'introduire une Notification de Mouvement de Terre « NMT ».

### 1.2. Pourquoi

La **Notification de Mouvement de Terre** est la requête à introduire par l'utilisateur afin d'obtenir un **Document de Transport**. Le **Document de Transport** « DT » assure la traçabilité des terres évacuées. Ce document est obligatoire pour transporter un ou plusieurs lots de terres excavées dont le volume total à évacuer hors du chantier est supérieur à 10 m<sup>3</sup>. Il existe d'autres cas où un Document de Transport n'est pas nécessaire, ceux-ci sont expliqués dans notre [FAQ](#).

### 1.3. Qui

La personne responsable de l'obtention des **Documents de Transport** est la personne qui choisit la destination des Terres.

### 1.4. Quand

Le **Document de Transport** est à obtenir au plus tard avant tout déplacement de terre hors du chantier. Il est conseillé de réaliser la **Notification de Mouvement de Terre** dès que la destination et le volume de terres à transporter sont connus. Nous rappelons que l'ASBL Walterre dispose d'un délai de traitement de 72 heures pour le traitement d'une NMT. A cela, mieux vaut prévoir un éventuel délai pour compléter une demande incomplète.

### 1.5. Où

Les différentes **Notifications de Mouvement de Terre** se font via la [Plateforme Walterre](#) en ligne.

Afin d'accéder à celle-ci, il est d'abord nécessaire de s'inscrire via le [Formulaire Général d'inscription](#). Une fois celle-ci réalisée, votre compte est créé dans les 24h à 48h et vous recevrez un e-mail vous invitant à choisir un mot de passe. **Attention ! Ce mail peut se trouver dans les courriers indésirables.**

### 1.6. Prix

Les **Notifications de Mouvement de Terre** sont soumises à un droit de dossier. Celui-ci est de 25€ HTVA (30,25€ TTC) lorsque les mouvements de terre sont inférieurs à 400 m<sup>3</sup>. Pour les mouvements plus importants, les droits de dossiers varient en fonction du volume déplacé. L'outil de calcul disponible sur le [site de Walterre](#) peut vous aider à estimer ce montant.

Les droits de dossiers doivent être versés à l'avance sur le compte bancaire de Walterre ASBL (BE68 7320 5232 9834) avec en communication le numéro d'entreprise ou de TVA ainsi que **le numéro de la requête**. Il est également possible de financer vos requêtes via une provision qui

servira à l'introduction d'un certain nombre de requête. Il est fortement conseillé de garder une preuve de la transaction pour l'annexer plus tard à la requête.

## 1.7. Comment

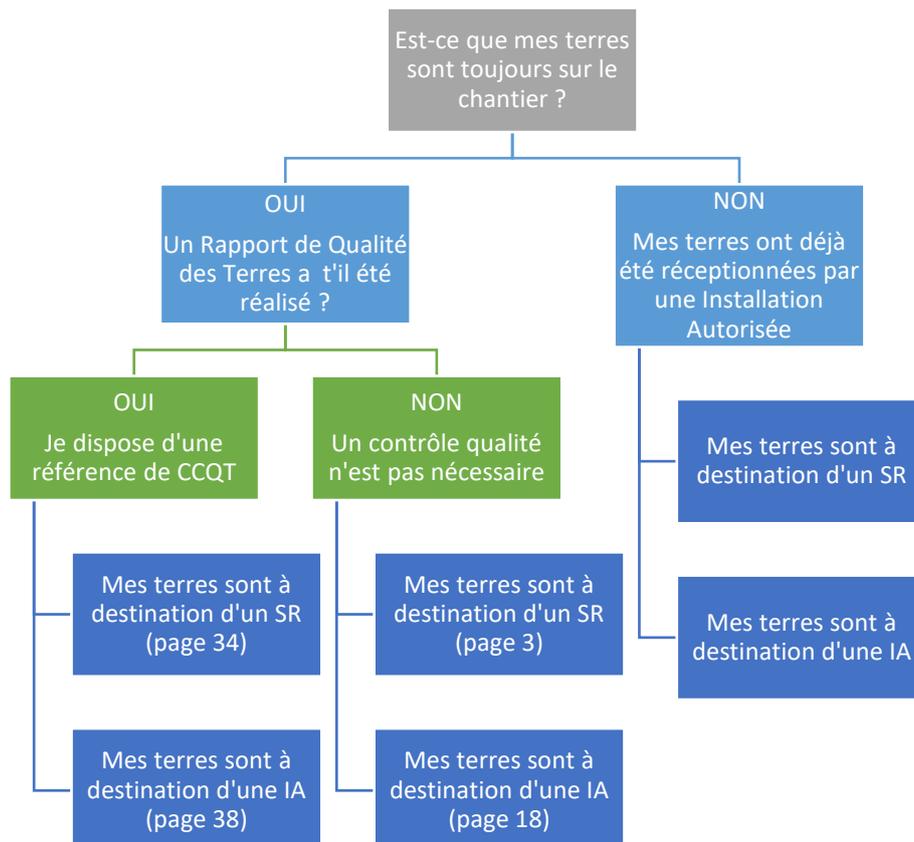
La suite du guide explique la manière d'introduire les **Notifications de Mouvement de Terre** en fonction du cas dans lequel vous vous situez.

### 1.7.1. Types de destination des terres ?

Nous apportons une clarification sur ces deux types de destination pour le transport de terres :

- Une **Installation Autorisée** « IA » est l'installation de stockage temporaire, de tri/regroupement, de prétraitement, et/ou de traitement de terres ;
- Un **Site Récepteur** « SR » correspond à la destination finale des terres, le site sur lequel elles vont être valorisées. Il peut s'agir d'une carrière à remblayer, un CET à réaménager, un site de versage autorisé ou encore un terrain à aplanir. En bref, tout terrain sur lequel des terres seront importées dans le but de les valoriser.

### 1.7.2. Dans quel cas est-ce que je me trouve ?



## 2. Notification de Mouvement de Terre **sans** Certificat Contrôle Qualité (CCQT) vers un Site Récepteur

---

### 2.1. A réaliser au préalable

Avant de réaliser la NMT, plusieurs informations sont à regrouper :

- a. L'adresse du chantier ;
- b. Le volume de terre à évacuer du chantier ;
- c. L'identité de l'entrepreneur, du transporteur et du maître d'ouvrage ;
- d. La référence du **Site Récepteur** sur lequel les terres seront acheminées. Cette référence est sous la forme « WT00XXXX », celle-ci est en possession de la personne qui gère le **Site Récepteur**. Une liste non-exhaustive des **Sites Récepteurs** en Wallonie est disponible sur notre site internet. Veuillez noter que si le site récepteur n'est pas encore déclaré sur la plateforme, une Déclaration de Site Récepteur devra être réalisée afin d'obtenir la référence Walterre du site.

## 2.2. Encoder la Notification de Mouvement de Terre sur la plateforme

Une fois connecté sur la page d'accueil de la plateforme, suivez les instructions suivantes :

1. Cliquez sur le bouton « **NMT sans rapport qualité de terres** » ;

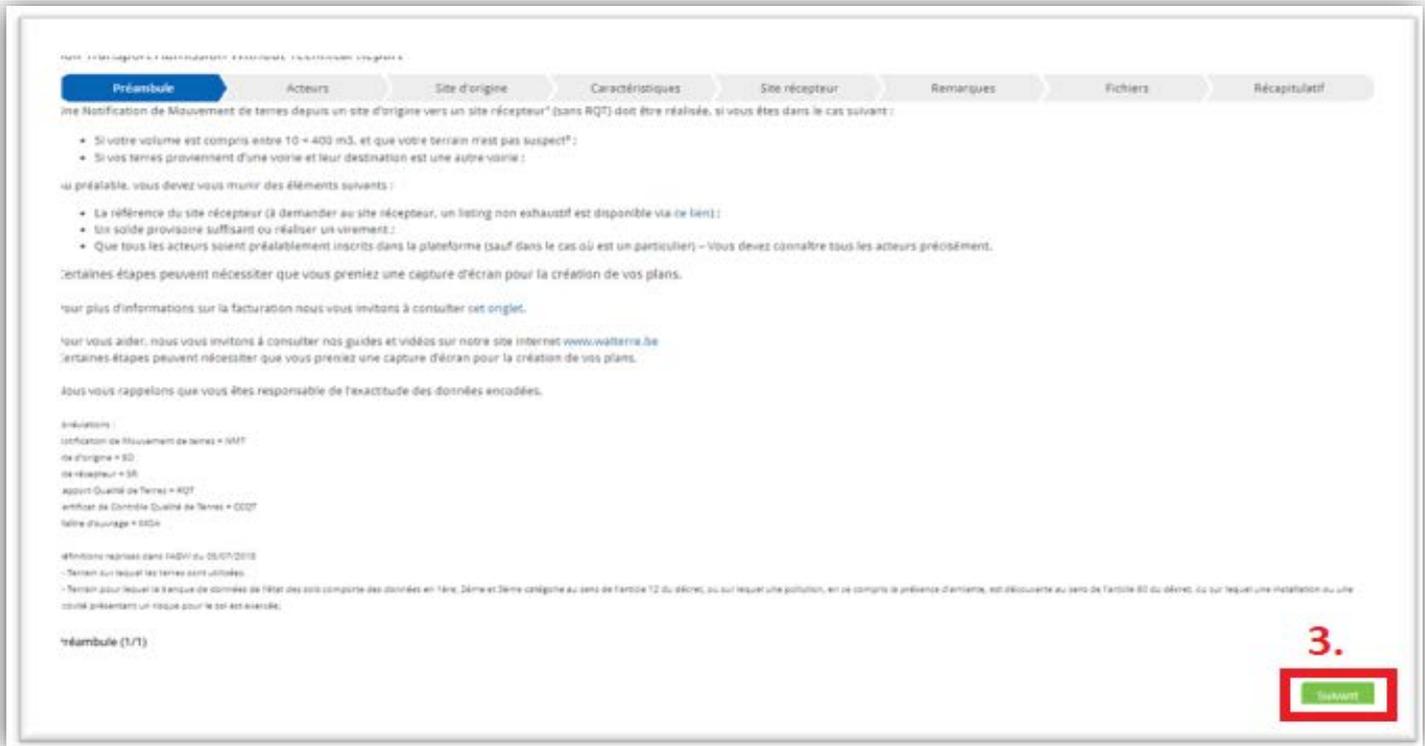


The screenshot shows the 'BIENVENUE À LA PLATEFORME WALTERRE' page. At the top, it states: 'Cette plateforme vous permet de gérer l'ensemble des opérations de gestion de terres excavées au sein de l'AGW du 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres.' Below this, there are abbreviations: 'Abbréviations: CCQT: certificat contrôle qualité de terres, NMT: Notification Mouvement de terres, IA: Installation Autorisée'. The main section is titled 'Nouvelles Requêtes' and contains eight buttons with images. The button 'NMT SANS RAPPORT QUALITÉ DE TERRES' is highlighted with a red border and a red '1.' above it. The other buttons are: 'RAPPORT QUALITÉ TERRES', 'DÉCLARATION SITE RÉCEPTEUR', 'DÉMARRAGE TRAVAUX SITE D'ORIGINE', 'NMT AVEC RAPPORT QUALITÉ DE TERRES', 'NOTIFICATIONS À PARTIR D'UNE IA', 'REGROUPEMENT DE LOTS', and 'BESOIN D'AIDE?'.

2. Cliquez sur le bouton « **NMT vers site récepteur (Sans RQT)** » ;



- L'utilisateur sera alors dirigé vers la première page de la NMT. Il s'agit d'un préambule à lire attentivement. En effet, celui-ci regroupe une série d'information nécessaire au bon déroulement de la notification. Une fois que chaque panneau est complet, cliquez sur le bouton « **Suivant** » pour passer aux prochaines étapes.



Préambule    Acteurs    Site d'origine    Caractéristiques    Site récepteur    Remarques    Fichiers    Récapitulatif

Une Notification de Mouvement de terres depuis un site d'origine vers un site récepteur\* (sans RQT) doit être réalisée, si vous êtes dans le cas suivant :

- Si votre volume est compris entre 10 = 400 m<sup>3</sup>, et que votre terrain n'est pas suspect<sup>†</sup> ;
- Si vos terres proviennent d'une voirie et leur destination est une autre voirie ;

ou préalable, vous devez vous munir des éléments suivants :

- La référence du site récepteur (à demander au site récepteur, un listing non exhaustif est disponible via ce lien) ;
- Un solde provisoire suffisant ou réaliser un virement ;
- Que tous les acteurs soient préalablement inscrits dans la plateforme (sauf dans le cas où est un particulier) – Vous devez connaître tous les acteurs précisément.

Certaines étapes peuvent nécessiter que vous preniez une capture d'écran pour la création de vos plans.

Pour plus d'informations sur la facturation nous vous invitons à consulter cet onglet.

Pour vous aider, nous vous invitons à consulter nos guides et vidéos sur notre site internet [www.walterre.be](http://www.walterre.be)

Certaines étapes peuvent nécessiter que vous preniez une capture d'écran pour la création de vos plans.

Nous vous rappelons que vous êtes responsable de l'exactitude des données encodées.

Informations :

- Notification de Mouvement de terres = NMT
- Site d'origine = SO
- Site récepteur = SR
- Appoint Qualité de Terres = AQT
- arrêté de Contrôle Qualité de Terres = CCQT
- feuille d'affectation = SGA

\*Informations reprises dans l'arrêté du 05/07/2010

- Terrain sur lequel les terres sont utilisées.
- Terrain pour lequel la 3<sup>ème</sup> année de données de l'état des sols compte des données en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année corrigée au sens de l'article 12 du décret, ou sur lequel une pollution, en ce compris la présence d'amiante, est découverte au sens de l'article 80 du décret, ou sur lequel une installation au site soumise préalablement au risque pour le sol est envisagée.

Préambule (1/1)

**3.**

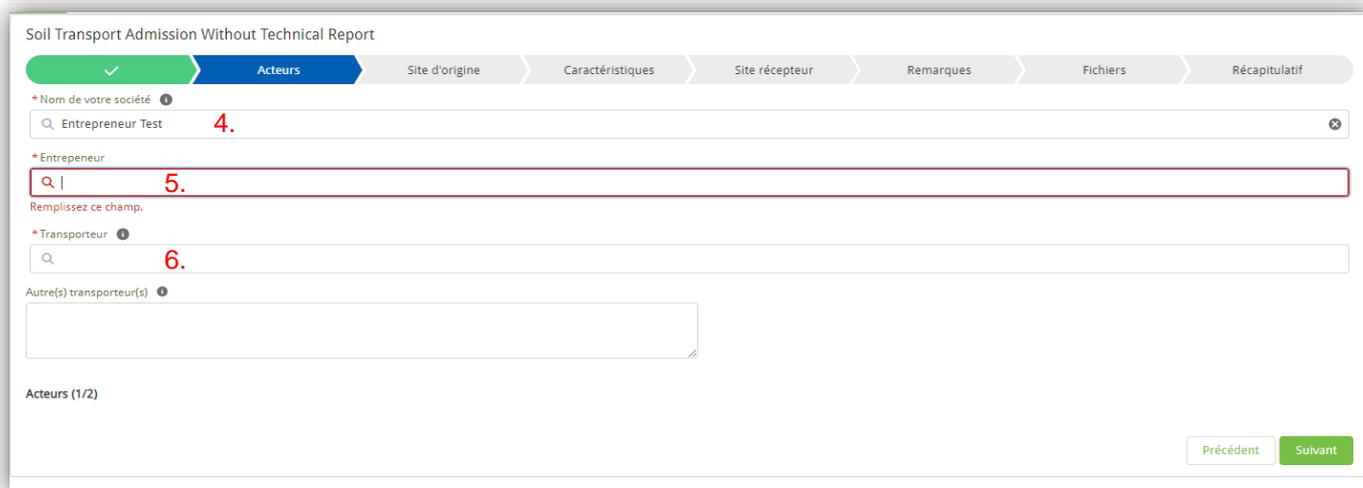
**Suivant**

Figure 1: Remplir une NMT : préambule (point 3)

## 1. Acteurs

Remplissez les champs en dessous. Notez que les différentes sociétés doivent être inscrites au préalable sur la plateforme :

4. **Nom de votre société** : sélectionnez la société qui introduit la demande et qui sera facturée pour le Document de Transport. Cette case est préremplie en fonction du compte utilisé.
5. **Entrepreneur** : sélectionnez la personne réalisant les travaux ;
6. **Transporteur** : sélectionnez la personne réalisant le transport des terres. Si plusieurs transporteurs participent au projet, encodez le transporteur principal et citez les autres dans le cadre « Autre(s) transporteur(s) » ;



Soil Transport Admission Without Technical Report

Acteurs

\* Nom de votre société

Entrepreneur Test 4.

\* Entrepreneur

5.

Remplissez ce champ.

\* Transporteur

6.

Autre(s) transporteur(s)

Acteurs (1/2)

Précédent Suivant

Figure 2: Remplir une NMT : acteurs (points 4 à 6)

7. **Est-ce que le Maître d’Ouvrage est un particulier ?** : Si le maître d’ouvrage est un particulier non inscrit sur la plateforme, introduisez ses données (Nom, Prénom, numéro de téléphone). Sinon, sélectionnez le nom de la société.



Soil Transport Admission Without Technical Report

Acteurs

\* Est-ce que le Maître d’Ouvrage est un particulier (non inscrit à la plateforme)?

Oui

Non 7.

Acteurs (2/2)

Précédent Suivant

Figure 3: Remplir une NMT : acteurs (point 7)

## 2. Site d'origine

8. **Localisation du site d'origine** (adresse du chantier) : Sélectionnez l'adresse du chantier dans la plateforme via le champ « **Localisation Site d'Origine** ».

Si l'adresse n'existe pas dans la plateforme, remplissez le champ « **Chercher une nouvelle localisation** » (8'), introduisez l'adresse du chantier et sélectionnez l'adresse dans le champ résultats (8''). L'adresse sera alors disponible dans le champ « **Localisation Site d'Origine** ». Il est conseillé de vérifier que cette adresse est bien connue de Google Map avant l'opération ;

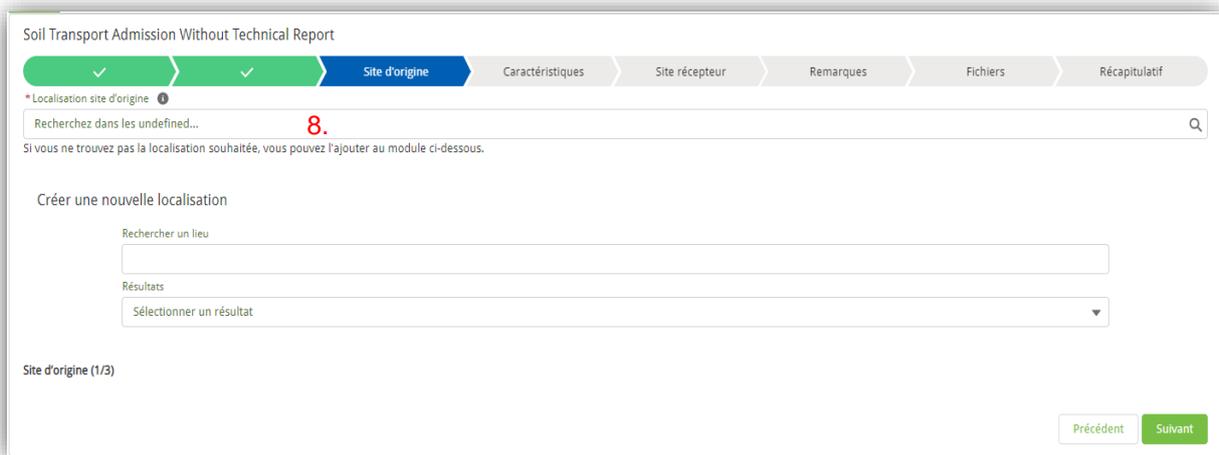
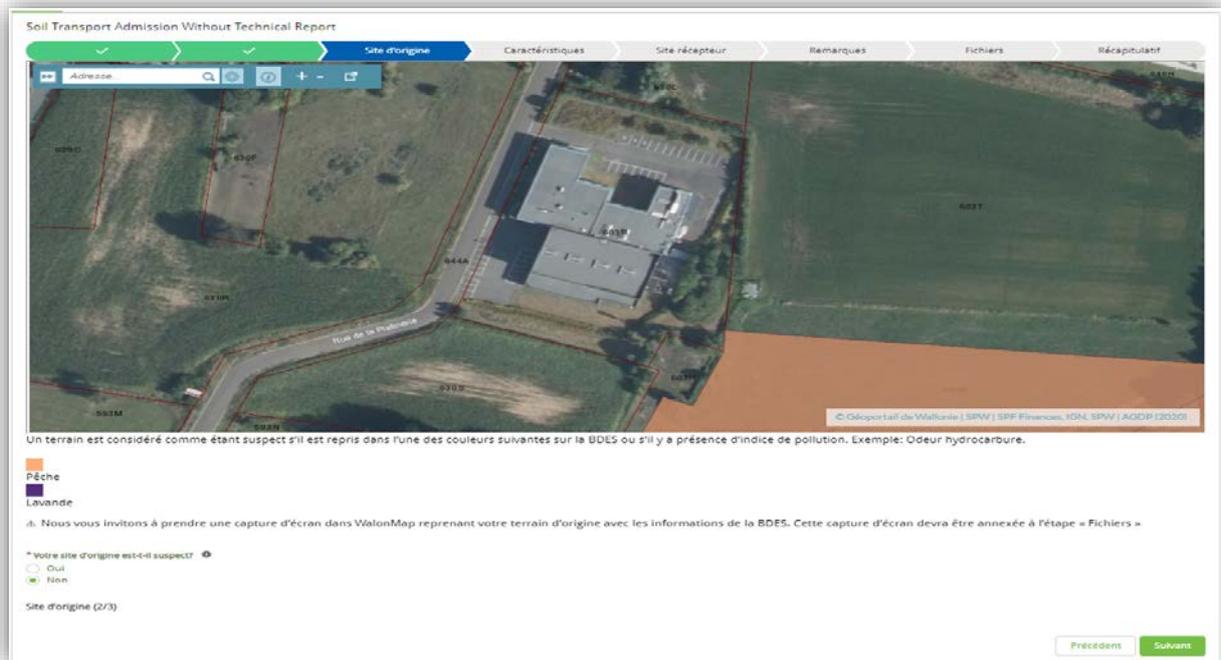


Figure 4: Remplir une NMT : site d'origine (point 8)

9. Recherchez le chantier en utilisant la molette de la souris. Une fois trouvé, **prenez une capture d'écran de l'image** reflétant la BDES (Banque de données de l'Etat des Sols). Cette capture sauvee dans vos fichiers devra être jointe à la requête à l'étape « **Fichiers** » ;

10. Si le chantier se trouve dans une zone de couleur (pêche ou lavande), alors le terrain est considéré comme suspect. **Cochez** la case correspondante.



Soil Transport Admission Without Technical Report

Site d'origine | Caractéristiques | Site récepteur | Remarques | Fichiers | Récapitulatif

Adresse

Un terrain est considéré comme étant suspect s'il est repris dans l'une des couleurs suivantes sur la BDES ou s'il y a présence d'indice de pollution. Exemple: Odeur hydrocarbure.

Pêche  
 Lavande

a. Nous vous invitons à prendre une capture d'écran dans WalonMap reprenant votre terrain d'origine avec les informations de la BDES. Cette capture d'écran devra être annexée à l'étape « Fichiers »

\* Votre site d'origine est-il suspect?  Oui  Non

Site d'origine (2/3)

Précédent Suivant

Figure 5: Remplir une NMT : Site d'origine (points 9 à 10)

11. **Nom du projet** : Objet de la demande ;
12. **Description des travaux d'excavation** : Brève description des travaux ;
13. La **date projetée du mouvement de terre** (approximatif) ;
14. Le **volume total à évacuer** ;

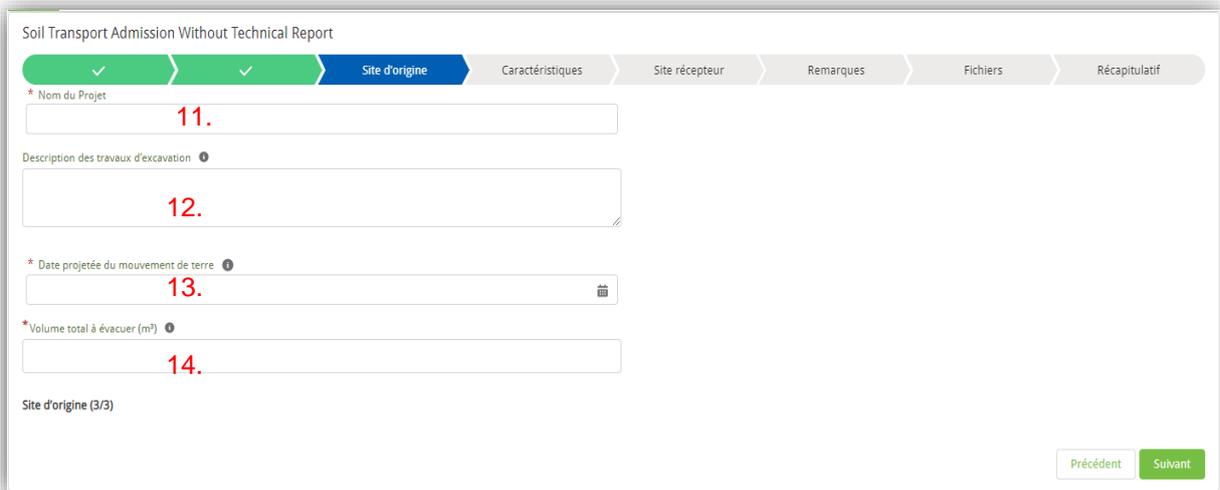


Figure 6: Remplir une NMT : site d'origine (points 11 à 14)

15. Les terres seront-elles excavées **sur la voirie publique** ? ;
16. **Des plantes invasives** ont-elles été repérées sur le chantier ? Les photographies sont là pour aider à repérer les principales ;

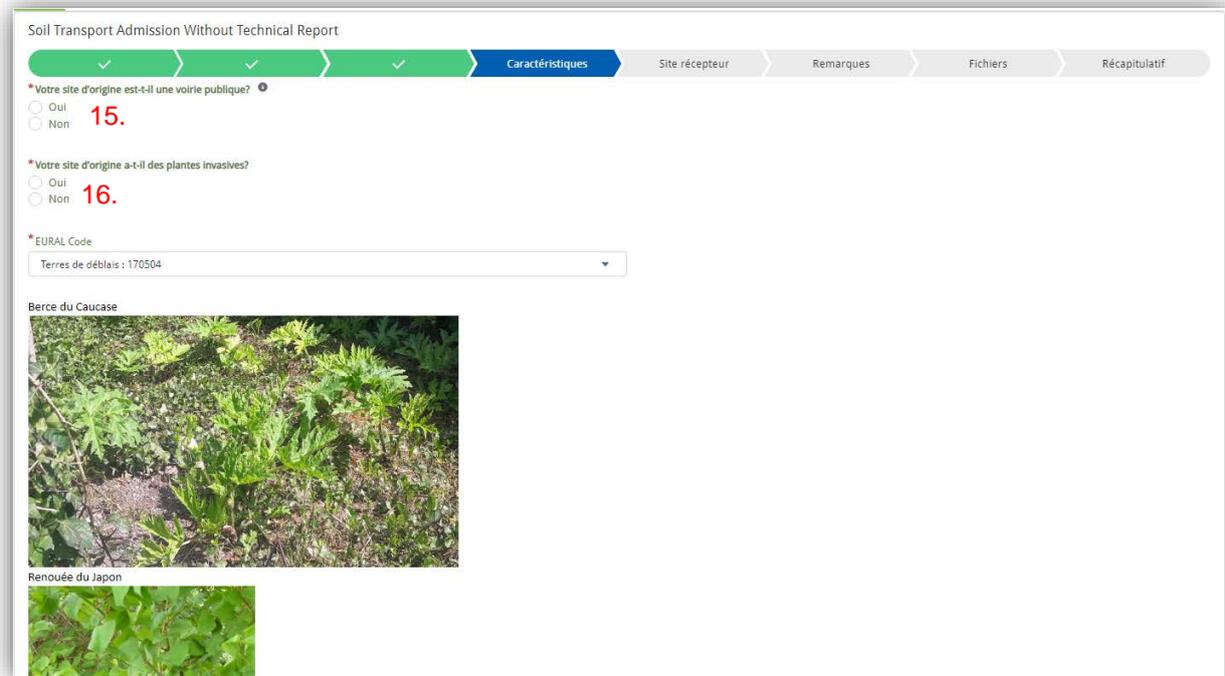


Figure 7: Remplir une NMT : caractéristiques (points 15 à 16)

### 3. Types d'usage

17. Pour déterminer le **type d'usage de droit** des terres, commencez par cliquer sur la zone de chantier considérée afin de faire apparaître la légende ;
18. Cliquez sur les petites flèches en haut à droite afin de faire apparaître la bonne légende : « Zones d'affectation » ;
19. La « **description** » donne l'usage de droit (ici « Activité économique mixte »). Prenez aussi une capture d'écran de la carte affichée, celle-ci est à joindre à l'étape « **fichiers** » ;



Figure 8: Remplir une NMT : caractéristiques (points 18 à 19)

20. La légende en dessous de l'écran permet de relier la description à l'usage de droit (I, II, III, IV ou V) ;

Type d'usage de droit – légende plan de secteur		
Type I	Type IV	Autre
<input checked="" type="checkbox"/> Forestière	<input type="checkbox"/> Services publics et équipements communautaires	<input type="checkbox"/> Servitude particulière
<input type="checkbox"/> Naturelle	<input type="checkbox"/> Loisirs	<input type="checkbox"/> Enjeu communal - Fonction du Schema d'Orientation Local
<input type="checkbox"/> Eau	<input type="checkbox"/> Activité économique mixte 20.	<input type="checkbox"/> Enjeu régional - Fonction du Schema d'Orientation Local
<b>Type II</b>	<input type="checkbox"/> Activité économique spécifique Grande Distribution	<input type="checkbox"/> Non affectée ("zone blanche")
<input type="checkbox"/> Agricole	<input type="checkbox"/> Aménagement communal concerté à caractère économique	
<b>Type III</b>	<input type="checkbox"/> Parc	
<input checked="" type="checkbox"/> Habitat	<b>Type V</b>	
<input type="checkbox"/> Habitat à caractère rural	<input type="checkbox"/> Centre d'enfouissement technique	

Figure 9: Remplir une NMT : caractéristiques (point 20)

21. En dessous, se trouvent tous les **usages de faits** possibles. Reliez l'**utilisation actuelle du terrain** à un usage de fait de la liste (I, II, III, IV ou V).

Type d'usage de fait	
Type I	Aires forestières, aires naturelles, zones présentant un intérêt écologique reconnu
Type II	Prairies, terrains affectés à de l'élevage extensif, terrains cultivés
	Sylviculture (hors aires forestières), culture intensive d'essences forestières
	Horticulture, zones de petits jardins, vergers
Type III	Espaces verts, terrains vagues
	Logements résidentiels avec ou sans jardins, cours et jardins
Type IV	Extraction
	Écoles et jardins d'enfants
	Équipements touristiques de séjour : villages de vacances, parcs résidentiels de week-end, terrains de camping
	Terrains d'aventure, bois de jeu et plaines de jeux
Type V	Zones de recul, garages collectifs, parkings
	Hôtels, restaurants, commerces, distribution
	Établissements de séjour collectifs, seigneuries, hôpitaux, lieux de culte
	Infrastructures sportives extérieures et intérieures
	Bâtiments à usage pédagogique ou de divertissement, maisons de la culture
Type IV	Equipements auxiliaires le long des autoroutes
Type IV	Berges des voies navigables et plan d'eau, chemin de halage et réseaux Ravel
	Cimetières
	Parcs publics et privés, parcs d'attraction, parcs de récréation touristique
Type IV	Terrains de sport, de pêche, de golf, hippodromes, manèges
	Aérodromes, terrains pour ULM, aéromodélisme
Type IV	Motocross et sports moteurs
	Approvisionnement ou transformation alimentaire (laiteries, usines de conserves, abattoirs)
Type IV	Services auxiliaires (commerce et entretien de matériel agricole ou sylvicole, transport ou vente de produits agricoles ou sylvicoles)
	Formation du bois (scieries, menuiseries, fabriques de meubles)
Type IV	Bureaux, petite industrie, artisanat, parcs scientifiques <b>21.</b>
	Industrie, stations-service, zones d'activités portuaires
Type V	Centres de tri, de (pré)-traitement, de regroupement de déchets, CET, dépôts de matériaux de construction
	Halls de foire commerciales ou professionnelles
Type V	Services techniques des services publics
	Arsenaux, casernes, domaines militaires, champs de tir
Type V	Infrastructures techniques (stations d'épuration, bassins de décantation, équipements annexes au réseau, etc.)
	Axes routiers et ferroviaires, aéroports

Figure 10: Remplir une NMT : caractéristiques (point 21)

22. Sélectionnez le type d'usage de droit, de fait et le type d'usage à considérer. Le type d'usage à considérer est **le chiffre le plus haut** ;

L'usage de Droit est l'usage affecté au plan de secteur à comparer avec l'Annexe 2 du Décret disponible via [ce lien](#).  
L'usage de Fait est l'usage actuel du terrain et à comparer avec l'Annexe 3 du Décret disponible via [ce lien](#).

Le type d'usage à considérer est le numéro le plus élevé entre celui de droit et de fait (ex: type d'usage de droit II, type d'usage de fait IV, type d'usage à considérer IV)

⚠ Nous vous invitons à prendre une capture d'écran dans ValonMap reprenant votre terrain d'origine avec les informations du plan de secteur. Cette capture d'écran devra être annexée à l'étape « Fichiers ».

Pour sélectionner plusieurs types d'usage, veuillez cliquer sur 'CTRL'

\* Type d'usage de Droit (Plan de secteur) ⓘ

I  
II  
III  
IV  
V

\* Type d'usage de Fait (Usage actuel, permis, etc.) ⓘ

I  
II  
III  
IV  
V

Type d'usage à considérer ⓘ

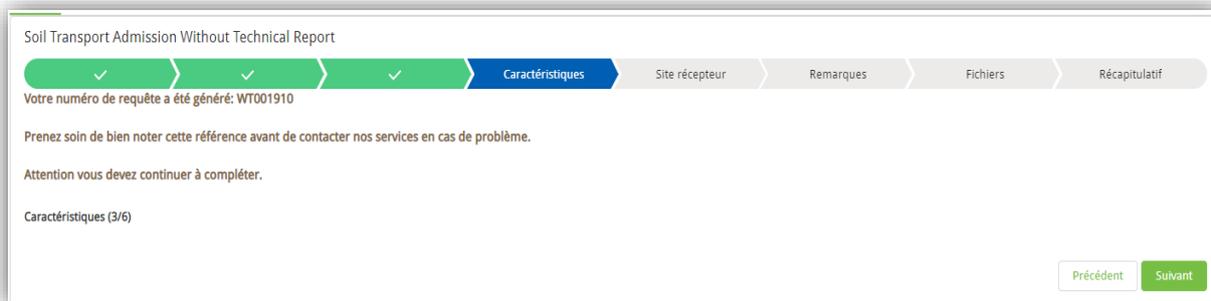
I  
II  
III  
IV  
V **22.**

Caractéristiques (2/6)

Précédent Suivant

Figure 11: Remplir une NMT : caractéristiques (point 22)

23. A partir de cet écran, le numéro de requête est créé (WT00XXXX). Il sera possible de revenir en arrière ultérieurement pour reprendre la requête sous forme d'un récapitulatif de données via l'onglet « **Mes Requêtes** » de la plateforme ;



Soil Transport Admission Without Technical Report

✓ ✓ ✓ **Caractéristiques** Site récepteur Remarques Fichiers Récapitulatif

Votre numéro de requête a été généré: WT001910

Prenez soin de bien noter cette référence avant de contacter nos services en cas de problème.

Attention vous devez continuer à compléter.

Caractéristiques (3/6)

Précédent Suivant

Figure 12: Remplir une NMT : caractéristiques (point 23)

#### 4. Identification des parcelles, zones et lots

23. Cliquez sur la parcelle concernée par les travaux afin de faire apparaître la bulle info pour connaître les coordonnées cadastrales ;

24. La bulle info contient les références de la parcelle sélectionnée. Dans notre exemple, la parcelle concernée est :

- a. Commune : **COLFONTAINE**
- b. Nom Division : **COLFONTAINE 1 DIV/WASMES 1 DIV/**
- c. Section : **A**
- d. Radical **0603**
- e. Bis : **00**
- f. Expositant : **R**
- g. Puissance : **000**

Attention ! Dans le cas d'une voirie, sélectionnez une parcelle à proximité et remplissez seulement les points a, b, et c. Cochez également la case « non cadastré ».

25. Dans l'onglet « Parcelles » introduisez les informations affichées au point précédent.

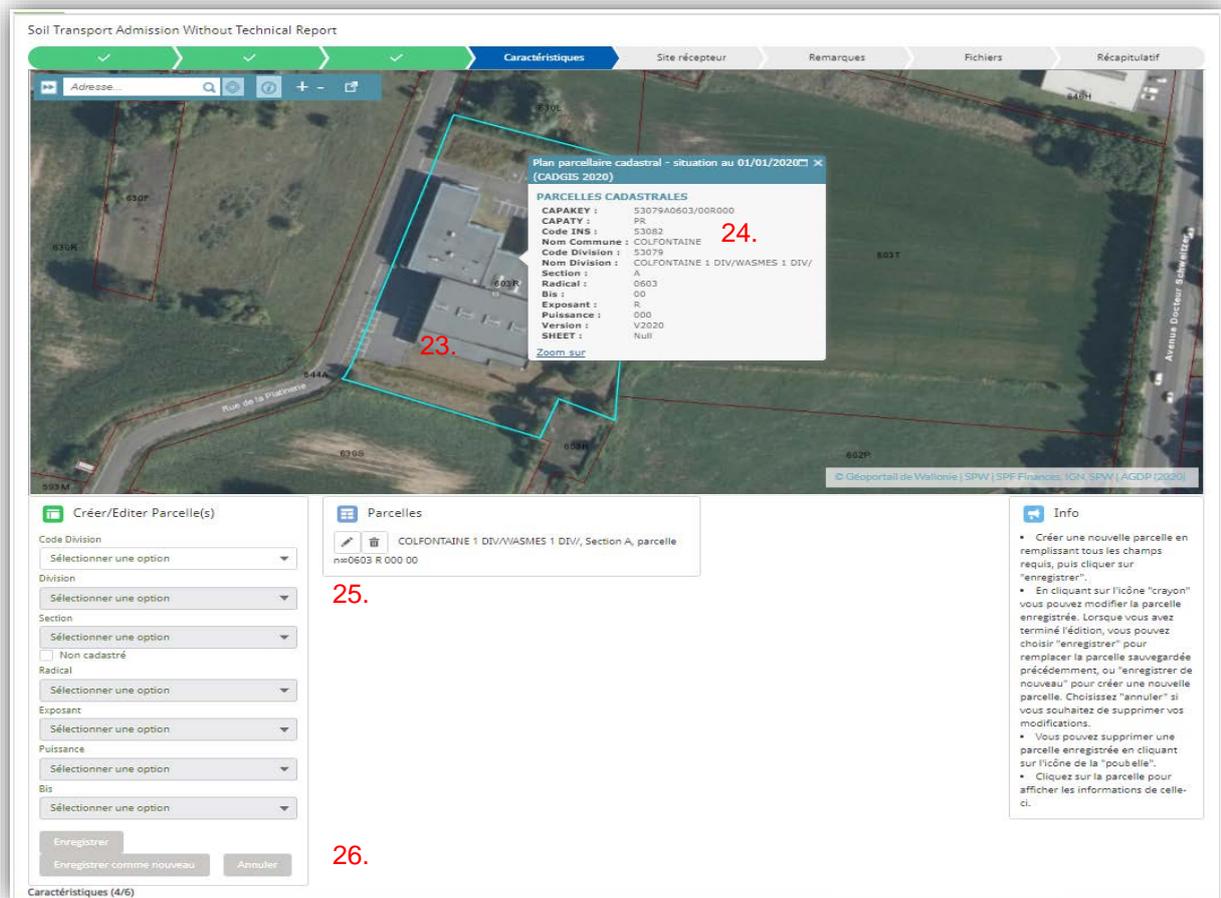


Figure 13: Remplir une NMT : caractéristiques (points 23 à 26)

26. Cliquez sur « **Enregistrer** » pour sauvegarder la parcelle. Recommencez à partir de l'étape 24 si plusieurs parcelles sont concernées ;

27. Ajoutez la « **Zone** » et introduisez un nom ainsi que les coordonnées Lambert 72 ;

- a. Les coordonnées Lambert 72 s'obtiennent sur WalOnMap via le lien suivant : <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#SHARE=AB946B04B22440F0E053D0AFA49DAF38>;
- b. Identifiez alors la parcelle sur laquelle vous allez réaliser les travaux. Zoomez à l'aide de la souris au besoin. Cliquez l'icône « **Info** » sur la barre supérieure de WalOnMap.



Cette case est bleu clair quand elle est active ;

- c. Cliquez ensuite sur la parcelle concernée ;
- d. Les coordonnées Lambert 72 s'affichent à l'écran. Dans notre exemple nous avons :
  - i. X = **112679**
  - ii. Y = **124590**

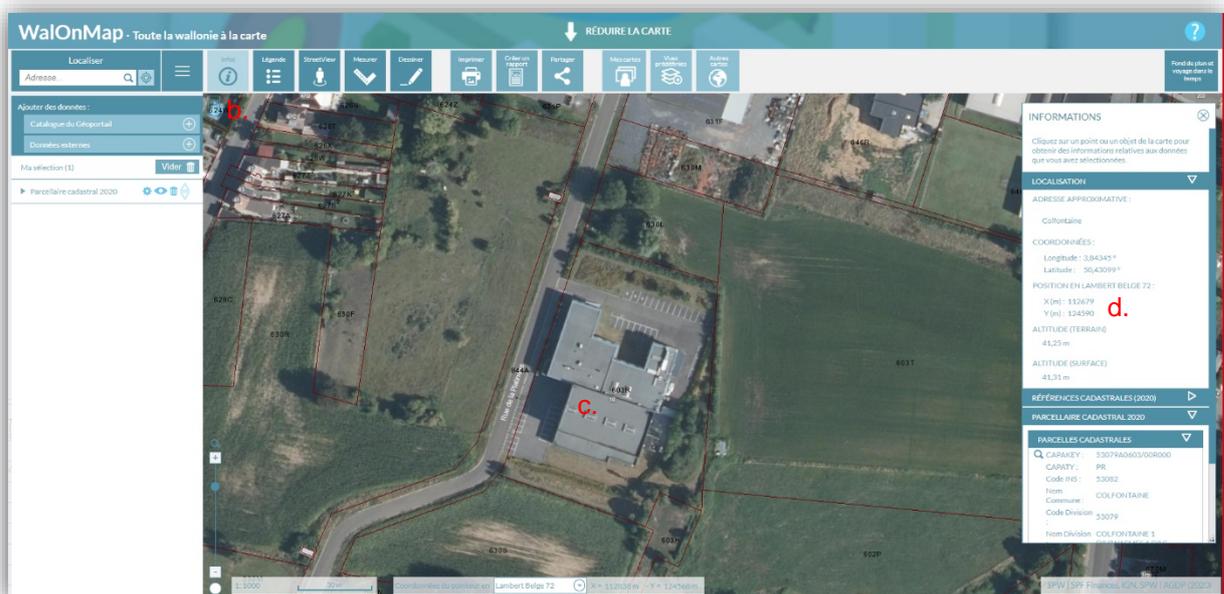
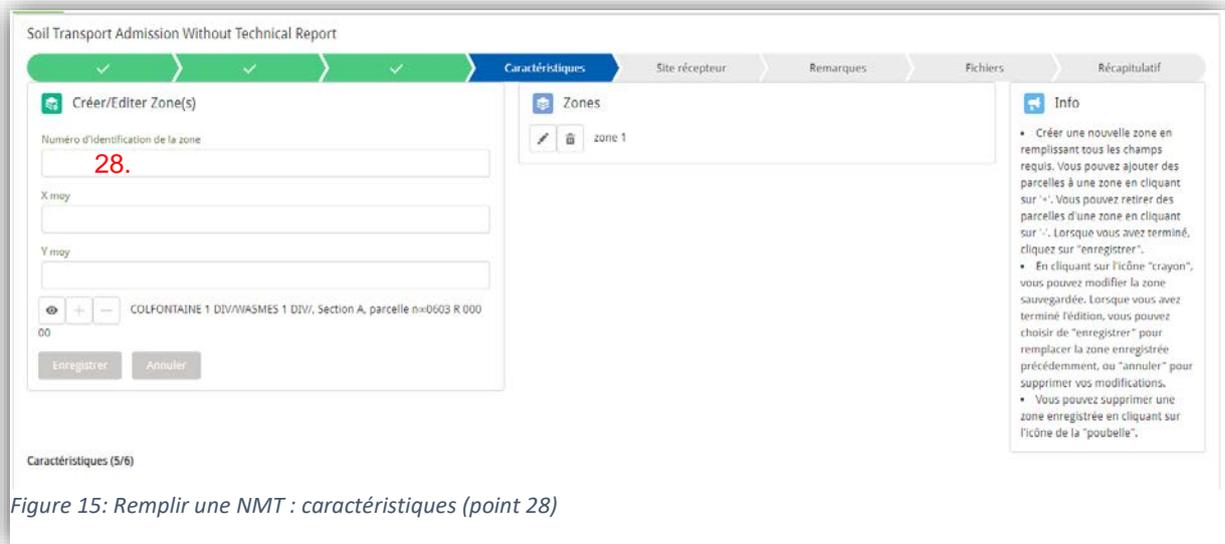


Figure 14: Remplir une NMT : caractéristiques (point 27)

28. Encodez le ou les **Lot(s) à transporter**.



Soil Transport Admission Without Technical Report

Caractéristiques Site récepteur Remarques Fichiers Récapitulatif

Créer/Editer Zone(s)

Numéro d'identification de la zone  
28.

X moy  
Y moy

COLFONTAINE 1 DIV/WASMES 1 DIV/ Section A, parcelle n°0603 R 000

Enregistrer Annuler

Zones  
zone 1

Info

- Créer une nouvelle zone en remplissant tous les champs requis. Vous pouvez ajouter des parcelles à une zone en cliquant sur "+". Vous pouvez retirer des parcelles d'une zone en cliquant sur "-". Lorsque vous avez terminé, cliquez sur "enregistrer".
- En cliquant sur l'icône "crayon", vous pouvez modifier la zone sauvegardée. Lorsque vous avez terminé l'édition, vous pouvez choisir de "enregistrer" pour remplacer la zone enregistrée précédemment, ou "annuler" pour supprimer vos modifications.
- Vous pouvez supprimer une zone enregistrée en cliquant sur l'icône de la "poubelle".

Caractéristiques (5/6)

Figure 15: Remplir une NMT : caractéristiques (point 28)

29. Remplissez les champs pour lesquels vous disposez des informations. Le minimum à encoder est :

- Volume total** à évacuer ;
- Numéro de lot** ;
- Profondeur** d'excavation ;
- Les **caractéristiques visuelles** du lot (ex : sable avec cailloux, argile, limon avec trace de brique, humidité, ...)

30. Cliquez sur le petit « + » à côté du champ « **caractéristiques visuelles** » ;

31. Cliquez sur enregistrer ;

32. Cliquez sur « **zone** » afin d'allouer la zone au lot ;

33. Cliquez sur enregistrer ;

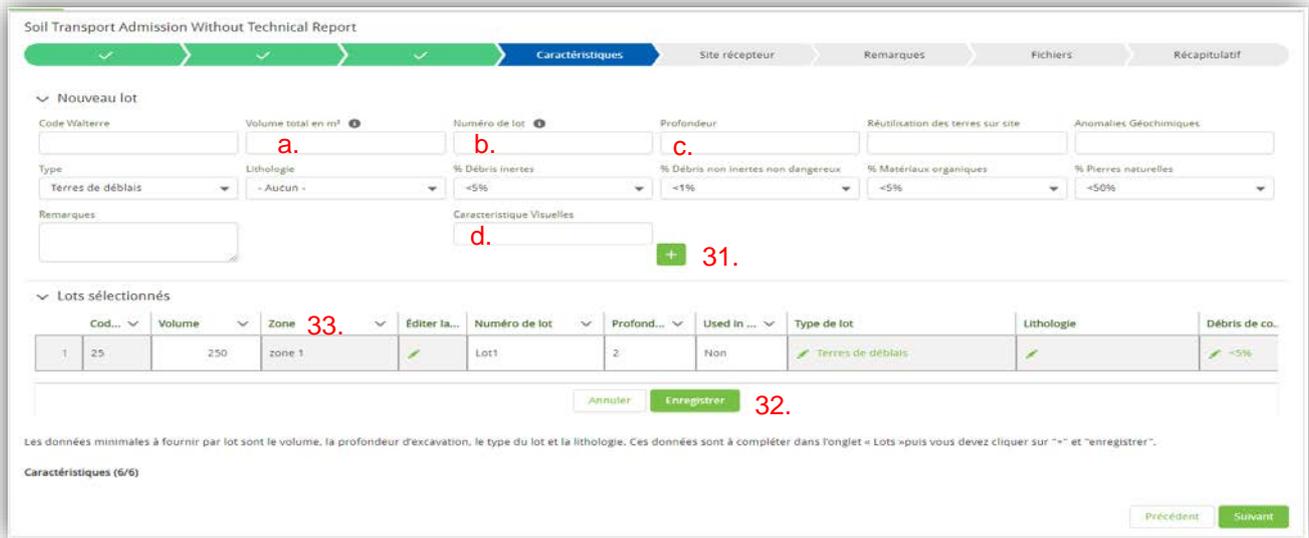


Figure 16: Remplir une NMT : caractéristiques (points 29 à 32)

- 34. Introduisez le numéro de référence de la déclaration du **Site Récepteur** « WT00XXXX » obtenu auprès de celui-ci ;
- 35. Ajoutez d'éventuelles remarques si nécessaires ;

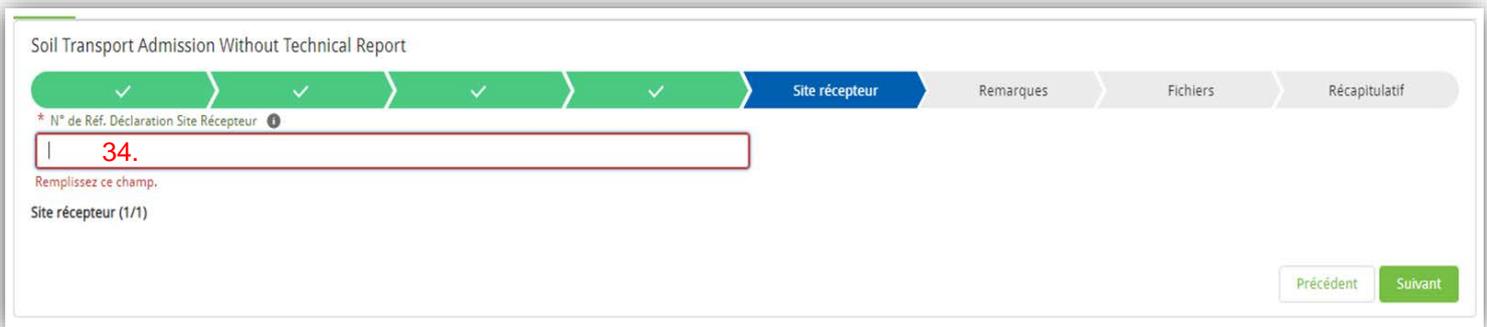


Figure 18 : Remplir une NMT : site récepteur (point 34)

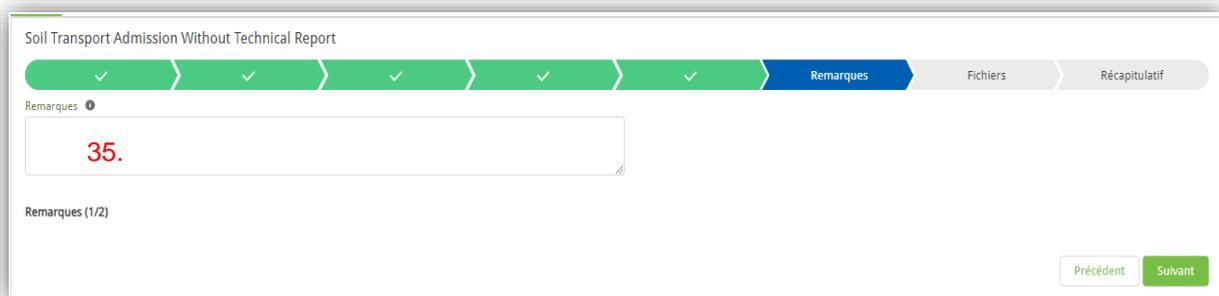


Figure 17: Remplir une NMT : site récepteur (point 35)

## 5. Remarques

36. Cochez la manière dont les droits de dossiers sont versés. Via une **provision** déjà versées sur le compte de l'ASBL Walterre ou bien via un versement du **montant exact** dû pour la requête.
37. Mentionnez votre **référence de facturation** si nécessaire. Pour plus d'information nous vous invitons à consulter notre [site internet](#) ;



Soil Transport Admission Without Technical Report

✓ ✓ ✓ ✓ ✓ Remarques Fichiers Récapitulatif

\* Payez vous les droits de dossier par:

Montant égal

Provision **36.**

Votre référence facturation ⓘ

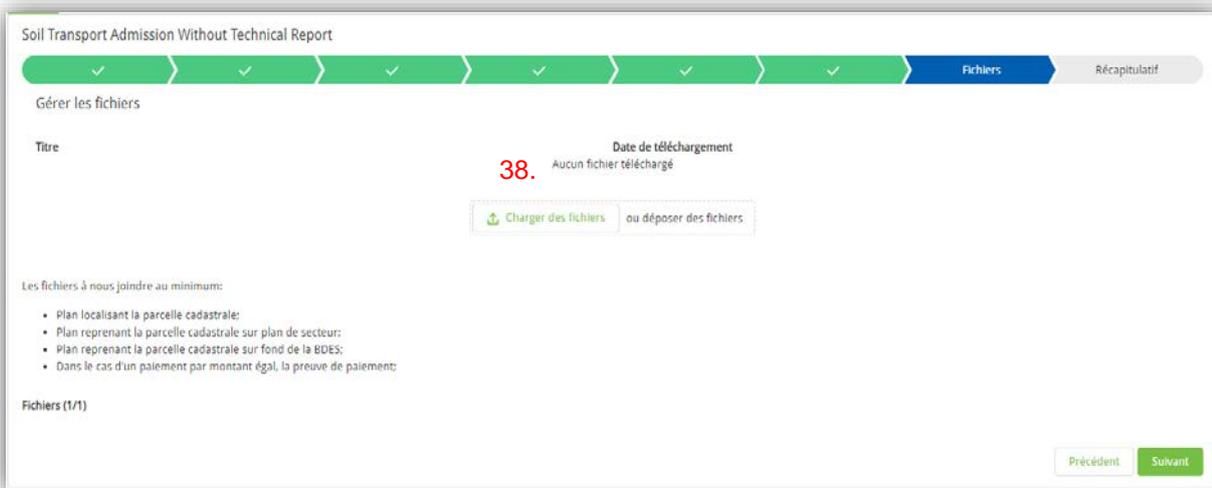
**37.**

Remarques (2/2)

Précédent Suivant

Figure 19: Remplir une NMT : remarque (point 36 à 37)

38. Ajoutez les fichiers nécessaires :
- La capture d'écran de la BDES prise au point 9 ;
  - La capture du plan de secteur prise au point 19 ;
  - Une preuve de versement le cas échéant.



Soil Transport Admission Without Technical Report

✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ Fichiers Récapitulatif

Gérer les fichiers

Titre	Date de téléchargement
<b>38.</b> Aucun fichier téléchargé	

Charger des fichiers ou déposer des fichiers

Les fichiers à nous joindre au minimum:

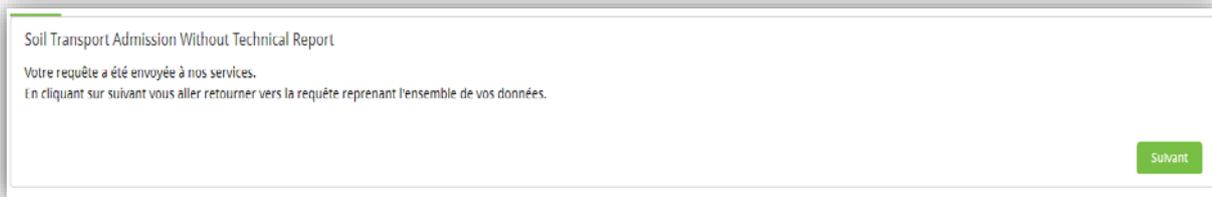
- Plan localisant la parcelle cadastrale;
- Plan reprenant la parcelle cadastrale sur plan de secteur;
- Plan reprenant la parcelle cadastrale sur fond de la BDES;
- Dans le cas d'un paiement par montant égal, la preuve de paiement;

Fichiers (1/1)

Précédent Suivant

Figure 20: Remplir une NMT : fichiers (point 38)

39. Vérifiez bien sur le **récapitulatif** que les informations encodées sont correctes et cliquez sur suivant afin de terminer la demande.



Soil Transport Admission Without Technical Report

Votre requête a été envoyée à nos services.  
En cliquant sur suivant vous aller retourner vers la requête reprenant l'ensemble de vos données.

Suivant

Figure 21: Remplir une NMT : récapitulatif (point 39)